

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

#### SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2016 À 18 HEURES 30

N° 1 - 2 / 2016 : DÉSAFFECTATION DE MATÉRIEL DU BUDGET GÉNÉRAL

#### L'An Deux Mille Seize, le 18 février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 18 février 2016 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

#### Membres présents :

**Membres titulaires :** Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Marie-Louise AT), Bruno LAILHEUGUE Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Jean-Michel BOUAT, Geneviève PÉREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir de Claude LECOMTE), France GERBAL-MÉDALLE, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Najat DELPEYRAT (pouvoir de Pierre DOAT), Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE (pouvoir de Michel MARTY), Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

**Membres suppléants présents non votants :** Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU.

#### Membres excusés :

**Membres titulaires :** Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Enrico SPATARO, Patrice BEDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT (pouvoir à Najat DELPEYRAT), Emmanuelle PIERRY, Michel MARTY (pouvoir à Joëlle VILLENEUVE), Stéphane BARDY,

**Membres suppléants :** Mesdames, messieurs, Marie-Claude VABRE, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

**Présents : 45**

**Votants : 46**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 10 MARS 2016****N° 1 - 2 / 2016 : DÉSAFFECTATION DE MATÉRIEL DU BUDGET GÉNÉRAL**

Pilote : Parc auto

**Monsieur Christian CHAMAYOU, rapporteur,**

Par délibération en date du 28 septembre 2004, le conseil communautaire a approuvé le dispositif d'affectation des biens mobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence transports urbains,

A ce jour, un autobus de marque Van-Hool n'a plus vocation à être utilisé dans le cadre de l'exercice de cette compétence.

Il s'agit d'un autobus immatriculé 1254 RW 81

Ce matériel correspond aux numéros d'inventaire suivants :

N° d'inventaire	Désignation	Date d'entrée dans l'actif de la ville d'Albi	Valeur brute	Valeur nette comptable au 31-12-2015
1999-8668	Autobus 1254 RW 81	03/02/1999	172 999.15 €	0 €
2008-10452	Travaux peinture	04/01/2008	8 826.75 €	1 103.37 €

Il s'agit d'un véhicule mis à disposition de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour lequel aucun transfert de propriété n'est intervenu.

Je vous propose de mettre fin à la mise à disposition de ce véhicule et de le restituer à la ville d'Albi.

Pour le cas où la collectivité concernée ferait connaître son souhait de ne pas prendre en charge ce véhicule, il convient d'accepter que l'agglomération diligentera la procédure de réforme ou de cession de cet autobus, prendra en charge les frais afférents et recevra l'éventuelle recette qui pourrait être obtenue.

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

**VU le code général des collectivités territoriales,**

**ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** la restitution du véhicule mentionné ci-dessus à la ville d'Albi.

Envoyé en préfecture le 22/02/2016

Reçu en préfecture le 22/02/2016

Affiché le 01 MARS 2016

ID : 081-248100737-20160218-1\_2\_2016-DE

**DÉCIDE** dans le cas où la collectivité concernée ne serait pas en mesure ou désireuse de prendre en charge ce véhicule ; de diligenter la procédure de réforme ou de cession, de prendre en charge les frais afférents et de recevoir l'éventuelle recette qui pourrait être obtenue.

**DEMANDE** au Trésorier d'Albi Ville et Périphérie d'effectuer les opérations d'ordre non budgétaires correspondantes.

Pour extrait conforme,  
Fait le 18 février 2016,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

